



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

coopération intercommunale

Question écrite n° 13696

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier interroge Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur l'intercommunalité. Il la prie de bien vouloir lui indiquer le nombre d'intercommunalités à fiscalité mixte.

Texte de la réponse

On dénombre 230 établissements publics de coopération intercommunales à fiscalité mixte : 209 communautés de communes, 17 communautés d'agglomération, 4 communautés urbaines.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13696

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 décembre 2007, page 8139

Réponse publiée le : 4 mars 2008, page 1885